

La plus forte pollution enregistrée dans la rivière Fouquette:

LE CONSEIL DE L'ENVIRONNEMENT DEMANDE AU PROMOTEUR DE LA PORCHERIE DE RENONCER À L'USAGE DU LISIER (FUMIER LIQUIDE) ET DE SE DOTER D'UNE TECHNOLOGIE « PROPRE »

Rimouski, 11 novembre 1997. - Devant la nouvelle autorisation d'un élevage porcin sur lisier près de la rivière Fouquette, le Conseil régional de l'environnement manifeste encore une fois toute son inquiétude. Quel sort réserverons-nous à la population d'éperlans Arc-en-ciel, actuellement en déclin? Le taux de contamination de cette fraysère, une des trois dernières au Québec, bat son plus triste record de pollution. Et que dire encore des projets d'avenir que nous laissaient entrevoir tout le potentiel de mise en valeur de cette rivière? Nous avons espéré, avec un comité de citoyens de Saint-André, réussir à promouvoir d'autres vocations et usages positifs pour la communauté: interprétation sur la fraysère, attrait touristique, campagne de sensibilisation,... Or, la rivière continue de se dégrader et non seulement au plan de la pollution "invisible". Une simple visite au site en témoignera: par endroits, l'apparence et les effluves qui se dégagent du cours d'eau rebuteront les promeneurs. La construction d'un important élevage sur lisier, ou fumier liquide, peut être répréhensible pour l'environnement et ses odeurs risquent d'incommoder encore plus les citoyens et les visiteurs.

Le bilan de la rivière: une situation incontrôlée

Actuellement, l'eau de la rivière Fouquette est dans le plus déplorable état. Les résultats obtenus par le ministère de l'Environnement, pour le bénéfice du Comité de la rivière Fouquette, confirment ceux obtenus plus récemment par le Conseil régional de l'environnement: la contamination générale est nettement à la hausse. Notre attention portera principalement sur le taux de **phosphore, dont la moyenne dépasse cinquante fois** la norme admise pour la faune aquatique. Certes, le débit de la rivière est peu élevé en 1997 mais ceci, en fin de compte, ne fait-il pas que refléter les conditions réelles, telles qu'elles se présentent dans la vie de l'éperlan? Le Conseil de l'environnement hésite pourtant à admettre cette seule hypothèse de la variation du débit pour expliquer le taux quasi phénoménal de phosphore dans l'eau. La contamination bactérienne (coliformes fécaux), le seul paramètre qui a diminué, affiche un résultat qui contredit cette hypothèse.

L'accroissement de la contamination par le phosphore est d'autant plus déroutante que des efforts importants ont été consentis par l'usine Lactel, pour diminuer, précisément, ses rejets en phosphore de 70% qui, présumait-on, affectaient le cours d'eau. Effet tampon à retardement? Faible débit d'eau? Autres sources de pollution non identifiées? Qu'en est-il au juste? Devant une telle marge d'incertitude, nous estimons que la situation n'est pas sous contrôle, du moins au niveau des résultats obtenus sur le terrain. Dans ces conditions, est inopportun d'autoriser toute nouvelle intervention susceptible d'alourdir le bilan environnemental de cette rivière.

Le précédent ministre de l'Environnement, M. David Cliche, l'avait d'ailleurs reconnu: cette rivière étant si mal en point, il s'était résolu à suspendre l'émission du permis qui rencontrait pourtant les normes environnementales. Or, il ne convenait pas d'appliquer son propre règlement en raison des deux conditions suivantes qui rendaient la situation exceptionnelle: la présence d'une espèce vulnérable d'une part, et une dégradation chronique et sévère du cours d'eau d'autre part. Le ministre avait précisé alors qu'il attendait l'annonce d'une amélioration notable avant de délivrer l'autorisation. Aujourd'hui, la situation est pire que jamais et le certificat est émis. Le nouveau ministre Bégin, moins informé sans doute sur le sujet et entouré d'une équipe entièrement renouvelée, en a décidé autrement. Peut-être s'est-il laissé convaincre par l'efficace et diligent *comité de défense de l'UPA* qui, avons-nous appris, s'est chargé de l'instruire sur ces questions...

Une invitation à participer à nos efforts de dépollution

La pollution diffuse agricole n'est certes pas la principale source de contamination de la rivière. Pourtant, le bilan est si négatif que la logique commande d'éliminer toute source additionnelle de contamination, pollution agricole incluse. L'emploi de lisier contribuera à augmenter la présence de contaminants dans la rivière et quoiqu'on en dise, l'épandage de ce lisier indisposera la population et le tourisme par ses odeurs. Depuis un an, les membres du Comité multipartite de la rivière Fouquette, dont le Conseil de l'environnement fait partie, conjuguent leurs efforts pour réhabiliter ce milieu. **Malgré cela, aucun impact positif n'est mesuré encore.** Bien au contraire, la pollution va en s'accroissant. Le Conseil de l'environnement demande donc, de bonne guerre, au propriétaire de la porcherie de convertir son élevage avec des alternatives non polluantes et durables, telles qu'il en existe actuellement au Québec. Bien entendu, il est disposé à l'informer et à s'entretenir avec lui de ces procédés respectueux de l'environnement et de la qualité de vie de la population.